



Département  
Développement

Tél : 01 40 60 37 04  
Fax : 01 40 60 37 37  
E-mail : [developpement@ffv.fr](mailto:developpement@ffv.fr)  
Web : [www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org)

L'EXPRESSO est également  
disponible sur le site Internet de la  
FFVoile à l'adresse :  
[http://www.ffvoile.net/ffv/public/developpement/suivi\\_dossier/home.htm](http://www.ffvoile.net/ffv/public/developpement/suivi_dossier/home.htm)

# L'Expresso du Développement

## Septembre 2004

SUJETS	REMARQUES
<p><b>1) Visites des clubs – Démarche Qualité</b></p>	<p>L'emploi des grilles d'audit réalisées à partir du « référentiel de bonnes pratiques de AFNOR » s'est cet été généralisé. Comme convenu par convention elles, les ligues ayant choisie « l'instruction régionalisée » ont adopté ces outils. Les résultats issus de ces visites régionales sont à ce jour un des éléments d'instruction pour la « labellisation sur trois ans ». La compilation des données issues de ces audits nous donnera des indications sur les forces et les faiblesses de notre réseau et l'exploitation de cet ensemble devrait nous permettent de mieux identifier les axes de progrès.</p> <p>Or au vu de l'expérience de l'an passé et de la grande diversité de présentation des comptes-rendus régionaux, la lecture nationale du réseau est difficile à obtenir. Suite aux propositions de plusieurs ligues, nous avons donc réalisé et transmis aux correspondants du développement un outil de traitement des résultats des visites « commun à tous ».</p> <p>Nous attendons donc vos tableaux complétés ainsi que vos retours sur cet outil afin de mieux l'adapter à vos attentes et de pouvoir effectuer ce travail d'analyse national.</p>
<p><b>2) EFV la nouvelle Vague : l'actualité du groupe national « Pédagogie/produits »</b></p>	<p>Dans le cadre de l'opération de modernisation « Les EFV, la nouvelle vague », une refonte des contenus d'enseignement et une nouvelle approche de l'évaluation est à l'étude pour 2005 ! 17 structures volontaires, réparties dans cinq ligues couvrant les façades atlantiques, méditerranéennes et les plans d'eau intérieurs ont testés la nouvelle carte de niveau et le document d'aide pour les moniteurs.</p> <p>Des encadrants tantôt débutants, tantôt chevronnés, moniteurs fédéraux ou brevetés d'état ont réfléchi, échangé et testé les outils auprès de différents publics. Les retours témoignent de l'intérêt pour le travail, mais font aussi apparaître un certain nombre d'inquiétudes légitimes relatives à l'adaptation à la démarche. Ils mettent par ailleurs en évidence la nécessité de créer des outils : aide à la construction et à l'animation des séances, aide à l'évaluation mais aussi aide à la formation des moniteurs. Les trois motivations d'accès à la pratique identifiées par le groupe « pédagogie/produits » : <i>Sensation, Exploration et Performance</i> ne permettent certes pas de construire des produits clés en main sur chacune des formes de pratique mais les EFV participantes mettent l'accent sur la possibilité d'y répondre en fonction des opportunités, des supports utilisés, des conditions météo et des particularités des sites de pratique. L'objectif de rendre possible la certification des niveaux à partir d'un document commun quelle que soit la forme de pratique est donc possible. Le choix de valider des niveaux d'autonomie du pratiquant est unanimement salué. Un échéancier pour la suite des travaux a été arrêté avec pour objectif la mise en place des documents dans un nouveau Passeport pour la saison 2005 en parallèle de l'expérimentation des outils d'accompagnement pour les écoles et les moniteurs.</p>
<p><b>3) Labellisation</b></p>	<p>L'échéancier pour la labellisation 2005 est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 11 octobre 2004 au 12 novembre 2004 : les clubs remplissent leur bilan d'activité 2004 et leurs demandes de labels 2005</li> <li>- du 15 novembre 2004 au 1er décembre 2004 : les CDV et les ligues instruisent les demandes de leurs clubs.</li> <li>- à partir du 6 décembre 2004 : la commission nationale instruit les demandes de label.</li> </ul> <p>Le dispositif, suite aux propositions du colloque, a été raccourci de quinze jours en « fusionnant » les périodes Cdv et ligue.</p> <p>Les guides des labels 2005 seront envoyés à tous les clubs début octobre.</p>
<p><b>4) Pack 2004</b></p>	<p>Malgré quelques petits soucis dans les délais de livraison, l'opération a été franc succès puisque 70% des clubs labellisés ont commandé leur pack, ce qui représentent 27 662 produits distribués.</p> <p>Nous rappelons qu'une <b>enquête satisfaction</b> a été jointe aux packs et que seul le traitement des réponses nous permettra d'améliorer le dispositif pour 2005. Avec seulement 38 retours à ce jour, il nous est quasiment impossible de tirer des conclusions pertinentes.</p> <p>Si besoin, redemandez l'enquête au département : <a href="mailto:developpement@ffv.fr">developpement@ffv.fr</a></p>
<p><b>5) Comité de pilotage</b></p>	<p>Il se réunira le 7 octobre prochain à Paris de 9h00 à 17h00. Les correspondants régionaux ont reçu dernièrement une convocation. Nous vous rappelons qu'il est possible d'arriver la veille.</p> <p>Lieu : Maison Saint Charles, 310 rue de Vaugirard 75015 Paris</p> <p>Ordre du jour : bilan de saison 2004, opération « EFV Nouvelle Vague », démarche Afnor, opération « Bien manger, bien bouger »...</p>

6) Carburant detaxe	<p>Un arrêté du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004, et relatif à l'exonération des droits de douanes pour les navires, a été diffusé dans le J.O du 28 juillet dernier.</p> <p>Les clubs ne peuvent bénéficier de cette exonération, sauf à se substituer de manière permanente et unique aux organismes de sauvetage.</p>
7) Prix 2004 du Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques	<p>Ce Prix est destiné à récompenser annuellement le lauréat, personne physique ou association, auteur d'un projet ou d'une réalisation intéressant la navigation de plaisance dans son ensemble.</p> <p><b>Ce Prix, de 5000 Euros</b>, est décerné par un Jury composé de personnalités et de journalistes de la plaisance, présidé par Monsieur Jean-François DENIAU de l'Académie Française.</p> <p><i>Pour l'année 2004, le Jury a retenu le thème suivant : "Récompenser une association de plaisanciers qui s'est impliquée directement dans des actions concrètes ou de sensibilisation dans le domaine de la protection de l'environnement maritime ou fluvial (ports, mouillages, berges, déchets individuels, éducation, bruit, vitesse...)"</i>.</p> <p>Les associations concernées peuvent contacter le Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques, 3 square Desaix, 75015 Paris, avant le 15 octobre, un dossier de demande de renseignements leur sera envoyé. Le jury se réunira en novembre pour désigner le lauréat.</p>
8) HANDIVOILE : le guide de l'accessibilité	<p>Annoncé de longue date et attendu avec impatience, il est paru en septembre préfacé par le secrétaire d'Etat aux Transports et le secrétaire d'Etat aux personnes Handicapées! Tiré à 3000 exemplaires par « l'imprimerie nationale » il nous est offert par le Ministère des Transports à l'initiative du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques et sera prochainement expédié dans les clubs. Nous remercions ses auteurs B. PORTE et Maître F. VALLUET qui ont fait preuves de ténacité dans ce projet! La Fédération Française du Sport Adapté et celle du Handisport sont partenaires du « Guide pour l'accueil et l'accessibilité des personnes en situation de handicap au sein des structures nautiques de voile ».</p>
9) HANDIVOILE : Mini J	<p>Pour soutenir cette série, la commission mixte handivoile a décidé en juin de co-financer à hauteur de 250 € par jeu le renouvellement de voiles. Cette opération concernera, pour cette saison 2004, 20 jeux de voile. A ce jour, 10 clubs ont commandé 16 jeux de voile, l'opération paraît donc répondre aux besoins de la série pour beaucoup composée de bateaux à usages collectifs relativement anciens.</p>
10) Windsurf forum	<p>Comme l'an passé, la Fédération des Industries Nautiques - collège des professionnels du « Métier des sports de glisses » et la Fédération Française de Voile, en collaboration avec l'ENV organisent un forum consacré au Windsurf le vendredi 1<sup>er</sup> octobre. En plus de réunir les acteurs de la filière de manière conviviale, ce forum se veut avant tout un temps fort d'échanges et de réflexion sur l'univers du Windsurf d'aujourd'hui, ses nouvelles composantes et les outils pédagogiques proposés. Le département Animation Sportive ne manquera pas de mettre à la disposition de ceux d'entre-vous qui n'auraient pu y participer un compte rendu de cette journée. Contact : Didier Flamme.</p>
11) Architecture	<p>Nous n'avons pas reçu de propositions dans la boîte à idée ouverte au printemps et annoncé dans l'Expresso de juin. Toutefois nous disposons, suite à un travail effectué au sein du réseau des EFV du Finistère, d'un CD réalisé par NEF pour l'amélioration des infrastructures des centres nautiques du Finistère. Riche de trucs et astuces et fort de propositions méthodologiques, il sera diffusé aux correspondants régionaux au prochain comité de pilotage.</p>
12) Instruction ministérielle dans le domaine des « sports de nature »	<p>Le ministère de la jeunesse, des sports de la vie associative a publié une instruction n°04-131 JS, le 12 août 2004, relative à l'intervention des directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports (DRJS et DDJS) et des établissements nationaux dans le domaine des sports de nature. 5 axes prioritaires d'intervention du ministère et de ses services déconcentrés y sont déclinés : protection des usagers, expertise et conseils sur les projets territoriaux, actions en faveur du développement durable avec les collectivités locales, recensement de l'intégralité des équipements sportifs et accompagnement des fédérations.</p> <p>En termes de moyens, le ministère a constitué une mission des sports nature et du développement durable au sein de la direction des sports et s'est doté d'un pôle ressources national.</p> <p>Au sein de chaque DR sera constituée une cellule régionale de coordination des sports de nature.</p>
13) Site Internet FFVoile	<p>La rubrique « espace emploi » a été mise en place cet été sur le site Internet de la fédération. Elle permet aux employeurs et aux moniteurs de déposer ou de consulter des offres. Cet « espace emploi » est amené à évoluer en fonction des demandes des utilisateurs. Près de 150 offres et demandes sont déjà consultables à ce jour</p>
14) Assistance juridique aux clubs	<p>La FFVoile met à la disposition des dirigeants des clubs affiliés et/ou agréés un service d'informations et de conseils juridiques par téléphone. Cette assistance est gratuite et reste à votre disposition du lundi au samedi de 8h00 à 20h00 au numéro suivant : 02 43 39 35 41. Elle permet d'obtenir tous renseignements juridiques à caractère documentaire auprès des spécialistes du droit.</p> <p>Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site Internet de la FFVoile à la page « réglementation ».</p>
15) Bon à savoir	<p>L'EXPRESSO du développement est ouvert à tous (ligues, cadres techniques, correspondants régionaux développement...) pour faire passer vos expériences, adresses, infos utiles ...</p> <p>Nous comptons sur vos textes pour le rendre plus attractif. Merci d'avance.</p>